

Les agglomérations les plus dynamiques de France

Montpellier Agglomération dans le trio de tête !

Sur le thème des entreprises et des innovations, le classement des 35 agglomérations les plus dynamiques de France réalisé par le Guide ECO 2005 () place Montpellier Agglomération à la troisième place. Ses forces : matière grise, emplois hautement qualifiés, création d'entreprises et démographie.*

Après la première place décrochée par Montpellier, en tête des villes de France en matière de gestion de ses finances (*Lire Harmonie n°214, décembre 2004*), la Communauté d'Agglomération brille, elle aussi, par ses performances économiques. Ainsi, une étude du guide Eco 2005 du journal Les Echos, classe Montpellier Agglomération à la troisième place parmi les 35 agglomérations les plus dynamiques de France, juste derrière Lyon et Bordeaux. La recette du succès pour ces agglomérations ? Dans les colonnes du quotidien France Soir (édition du 14 décembre) qui reproduit les conclusions de l'étude, on peut lire : « Une matière grise disponible importante, un taux d'emplois hautement qualifiés plutôt élevé et, surtout, un fort dynamisme en terme de création d'entreprises ».

Recherche et éducation

Et Montpellier Agglomération répond en tous points à ces critères de réussite : elle se situe à la deuxième place pour le nombre d'entreprises créées pour 100 habitants et en troisième position derrière Toulouse et Grenoble en pourcentage d'emplois de très haute

qualification dans la population (11,4 %). Selon l'étude, « les trois agglomérations de tête ne puisent pas leur dynamisme dans les mêmes politiques locales, mais il repose sur les mêmes bases ».

Interviewé pour commenter ces

et fondent leur développement sur la recherche et l'éducation. Ensuite, il faut offrir une qualité de vie ».

La palme de l'expansion pour Montpellier Agglomération

L'étude pointe aussi les outils développés par ces agglomérations à l'origine de ce dynamisme économique. « Dans les trois cités (Lyon, Bordeaux et Montpellier, ndlr), on retrouve un organisme (...) : la direction des affaires économiques et internationales du Grand Lyon, l'agence économique de Bordeaux, Invest in Montpellier et la pépinière Cap Alpha pour Montpellier (...). Du côté de Montpellier, « un gros effort financier pour accueillir et conseiller les entreprises a été fait », souligne Gilbert Pastor. En conclusion, France Soir cite Montpellier Agglomération en exemple, érige la Communauté d'Agglomération en championne de la croissance : « La ville qui occupe la troisième marche du podium pourrait bien se voir décerner la palme de l'expansion. La capitale du Languedoc comptait moins de 100 000 habitants en 1960, son agglomération devrait en atteindre 500 000 en 2010 et 700 000 en 2030. 43 % des habitants ont moins de 30 ans, une exception dans un pays vieillissant ».



Gilbert Pastor, vice-président de Montpellier Agglomération, délégué au développement économique et à l'emploi.

résultats et préciser les orientations économiques prises par Montpellier Agglomération, Gilbert Pastor, vice-président de Montpellier Agglomération, délégué au développement économique et à l'emploi, argumente : « Il faut attirer les entreprises à forte valeur ajoutée. Cela implique entre autre une formation de qualité. Montpellier, comme Lyon ou Bordeaux, abritent ainsi un potentiel de matière grise important, avec plusieurs dizaines de milliers d'étudiants,

(*) Le Guide ECO 2005. BHM Editions / Les Echos

Les 35 agglomérations qui se développent le plus

Source : Le Guide ECO 2005, BHM éditions/ Les Echos

	Ville	Nombre d'entreprises créées pour 100 habitants	Entreprises créées en 2003	Nombre d'étudiants	Pourcentage d'emplois de très haute qualification dans la population	Evolution de la population entre 1990 et 2000	Population* de l'agglomération	Points**
1	Lyon	0,83	10.700	116.000	10,6 %	+ 6	1.300.000	29
2	Bordeaux	0,93	7.022	80.000	8,7 %	+ 6	754.000	34
3	Montpellier	0,78	2.995	65.000	11,4 %	+ 8,4	380.000	36
4	Toulouse	0,50	3.000	100.000	12,0 %	+ 10	600.000	39
5	Lille	0,99	10.800	150.000	14,0 %	+ 0,21	1.090.000	40
6	Marseille	0,87	8.600	85.000	8,6 %	+ 4	982.000	43
7	Nantes	0,55	3.720	50.000	8,7 %	+ 9	555.000	44
8	Nice - Cannes	0,80	5.875	30.000	8,5 %	+ 8,9	730.000	47
9	Grenoble	0,63	2.398	61.000	12,7 %	+ 3	380.000	56
10	Paris - Ile-de-France	0,48	52.000	300.000	NC	+ 2,5	11.150.000	57
11	Chambéry	0,61	711	10.000	NC	+ 13,9	116.000	58
12	Rennes	0,35	1.333	50.000	8,7 %	+ 5	380.000	66
13	Angers	0,50	1.289	32.000	6,4 %	+ 7	256.000	84
14	Annecy	0,56	769	3.000	8,3 %	+ 14	135.000	86
15	Perpignan	1,01	1.768	12.000	5,2 %	+ 6,5	175.000	88
16	Brest	0,72	1.550	27.000	5,9 %	+ 3	214.000	92
17	Strasbourg	0,43	1.973	50.000	4,0 %	+ 6	452.000	93
18	Dijon	0,44	1.120	25.000	7,5 %	+ 3,4	250.000	99
19	La Rochelle	0,66	940	9.000	5,3 %	+ 12	142.000	100
20	Nîmes	0,65	1.450	6.000	5,5 %	+ 8	220.000	100
21	Nancy	0,43	1.123	50.000	8,0 %	+ 1	258.000	101
22	Orléans	0,29	785	17.000	8,0 %	+ 9	267.000	107
23	Metz	0,60	1.343	22.000	5,8 %	+ 2,5	222.000	110
24	Saint-Etienne	0,54	1.932	19.000	6,3 %	- 7	355.000	110
25	Biarritz - Bayonne	0,66	700	4.000	5,3 %	+ 10	106.000	111
26	Caen	0,39	884	27.000	6,0 %	+ 4	223.000	111
27	Clermont-Ferrand	0,33	937	32.000	7,1 %	+ 2	283.000	113
28	Reims	0,32	717	27.000	6,9 %	+ 3,2	218.000	119
29	Besançon	0,30	540	27.000	6,3 %	+ 6	180.000	123
30	Avignon	0,44	711	7.000	6,2 %	+ 4,28	160.000	126
31	Tours	0,22	593	26.000	6,9 %	+ 4	266.000	126
32	Colmar	0,38	665	8.000	6,1 %	+ 3,27	172.000	138
33	Toulon	0,38	1.544	10.000	4,8 %	+ 2	404.000	138
34	Amiens	0,33	578	30.000	5,4 %	+ 3	174.000	138
35	Le Mans	0,37	700	13.000	5,4 %	+ 3	189.000	142

* La population n'a pas été prise en compte dans le classement, elle n'est présentée qu'à titre indicatif.

NC = non communiqué

** Le nombre de points correspond au classement obtenu pour chaque critère individuel.